

# Le Syndic-info

Le Syndicat des Travailleurs & Travailleuses du CSSSC (CSN)

## Sommaire :

- **Mot du Président**
- **V.P. litige et S.S.T.**
- **V.P.cat.2 est/ouest**
- **Carte de membre**
- **Représentant de site**



## Mot du président

Bonjour,

Lors de notre première réunion d'exécutif le printemps dernier, nous nous sommes doté d'un plan de travail afin de se donner des objectifs à atteindre afin de vous donner un meilleur service. Nous avons décidés de vous envoyer par courrier, l'ordre du jour de nos assemblées afin de rejoindre le plus de personnes possible. Cette façon de faire donne de très bon résultat puisqu'il y a en général plus de monde qui participe aux assemblées générales. Nous en profitons pour vous inviter à vous joindre à nous.

Comme moyen d'information nous mettons aussi à niveau notre site web. Vous y retrouverez les membres de l'exécutif et du conseil syndical. L'ordre du jour des assemblées, les statuts et règlements, la convention collective nationale et les matières locales ainsi que des lien comme celui de la CSN, de la FSSS et de la caisse d'économie des travailleurs de la santé.

Chaque site de travail s'est donné une personne vice-présidente à la vie syndicale, qui participe

au conseil syndical. Il s'agit de Mme Jovette Plourde du clsc de l'ouest, Mme Diane Harvey du clsc de l'est, Mme Marie-Claude Truchon du centre d'hébergement de St-Siméon, Mme Johanne Emond du centre d'hébergement de Clermont, M. Gilles Desmeule du centre d'hébergement Pierre Dupré ainsi que Mme Mireille Chouinard de l'hôpital de Baie St-Paul.

Les signatures des cartes de membre va bien, au-delà de 80% ont été signées mais il ne faut pas lâcher. Les personnes qui ne l'ont pas signées peuvent se présenter au local syndical de La Malbaie et de Baie St-Paul.

En terminant je vous invite à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à la salle des loisirs de St-Hilarion le 29 avril prochain de 18h30 à 20h45. Nous espérons vous y retrouver en grand nombre.

Émilien Simard, Président

## Assurance invalidité longue durée

Le 29 avril 2009, il y aura le vote concernant l'assurance invalidité longue durée, les résultats seront donnés en soirée lors de l'assemblée générale annuelle.

Un premier, pour déterminer si nous voulons un régime obligatoire ou facultatif. Dans le cas ou nous ferions le choix d'un régime obligatoire, nous devons choisir si nous voulons le maintien de prestation à 100% de la prestation de courte durée ( les deux premières années) ou si nous voulons une couverture diminuée à 80% de la prestation courte durée. (protection actuelle)

La convention collective prévoit qu'en cas d'invalidité longue durée, l'employeur assume deux ans de salaire à 80 % du revenu.

Lors de nos votes, trois possibilités s'offrent à nous (choix collectif)

- L'adhésion facultative (option II O F) offre une prestation à 80 % du 80 % du salaire payé par l'employeur pour 2 années supplémentaires. Par la suite, en cas d'invalidité

totale, cette prestation se poursuit jusqu'à l'âge de 60 ans. (0,823 % du salaire brut)

- L'adhésion obligatoire (option II O) offre une prestation à 80 % du 80 % du salaire payé par l'employeur pour 2 années supplémentaires. Par la suite, en cas d'invalidité totale, cette prestation se poursuit jusqu'à l'âge de 60 ans. (0,700 % du salaire brut)
- L'adhésion obligatoire (option II O +) offre une prestation à 100 % du 80 % du salaire payé par l'employeur pour 2 années supplémentaires. Par la suite, en cas d'invalidité totale, cette prestation se poursuit jusqu'à l'âge de 65 ans. (1,003 % du salaire brut)

Ces votes seront pris par catégorie puisqu'il pourrait y avoir une couverture différente pour chacune d'elles.

Soyons présents, il y aura deux votes importants.

**Votre équipe syndicale est là pour vous**

# Le Syndic-info

Le Syndicat des Travailleurs & Travailleuses du CSSSC (CSN)  
(SUITE)

## Mot du V.P. litige et SST ouest et est

Il nous fait plaisir de partager avec vous le quotidien de nos travaux. Au cours des derniers mois certains dossiers ont été d'actualité syndicales, entre autres, les vacances par quart de travail, l'affichage de poste vacant à temps complet, le règlement final pour les préposés aux transports, le règlement pour le dossier des rappels au travail pour les ouvriers de maintenance dans l'est. Également au cours des prochaines semaines nous serons en mesure de négocier avec l'employeur sur les griefs qui trainent depuis déjà trop longtemps, donc nous contacterons les travailleurs qui sont touchés par ces litiges.

En ce qui concerne nos dossiers SST, nous aimerions avisés les travailleurs que dès qu'ils subissent un accident de travail, nous voulons être mis au courant afin d'assister les travailleurs dans l'évolution et surtout l'analyse car, on a certain problème de délais pour les contestations, donc il faut être vigilant dans nos démarches afin d'avoir un bon suivi dans nos dossiers. Finalement nous tenons à vous remercier de votre confiance et au plaisir de ce revoir à la prochaine assemblée générale.

**Réjean Harvey Gilles Lévesque**  
V.P. Litige et SST.

## Mot du V.P. cat.2 est et ouest

Renouvellement entente Service T.G.C

Depuis déjà quelques mois nous avons commencé à négocier le renouvellement de l'entente du service T.G.C.. À cet effet, nous avons consulté les personnes salariées de ce service à quelques reprises et espérons renouveler cette entente en étroite collaboration avec elles. Suite à ces discussions, nous avons rencontré la partie patronale à trois reprises.

A ce jour, l'entente n'est toujours pas reconduite. Une nouvelle rencontre est prévue pour le 14 avril prochain. Les discussions portent en autres sur l'organisation du travail, les horaires de travail, les différentes primes, la durée de la nouvelle entente etc.

Une difficulté importante dans ce dossier réside dans le fait que nos membres dans ce service travaillent dans le cadre d'un budget fermé selon ce que nous dit l'employeur. Rappelons qu'il s'agit d'un projet pilote et nous croyons que nous devons faire preuve de prudence dans notre négociation puisque qu'il est toujours en développement. L'employeur doit faire preuve de transparence et de coopération avec le syndicat si nous voulons développer ce projet.

**Yves Bergeron et Michaël Tremblay**  
V.P. cat. 2 est et ouest

## LEUCAN

Depuis 1996 la CSN contribue au financement du «Camps Vol d'été» de Leucan-CSN. Ce camps, qui accueille chaque année des enfants atteints de cancer, a pour objectif :

- De faire vivre aux participants une belle expérience auprès d'autres personnes vivant la même problématique.
- De leur permettre de s'amuser, d'échanger et de partager en toute quiétude grâce à la présence de l'équipe médicale.
- De resserrer les liens entre les familles dans un environnement où règnent la joie et l'énergie.
- D'offrir un séjour à coût minime aux familles dont l'enfant est atteint.

L'année dernière une somme de 261 378\$ a été amassée. Votre syndicat des travailleuses et travailleurs du centre de santé et des services sociaux de Charlevoix CSN est fier de participer encore cette année à cette campagne en prenant part à la vente des chandails. Nous vous demandons de participer en grand nombre et de donner généreusement, en achetant un chandail au coût de 5 \$. Pour vous en procurer un, vous pouvez demander à l'un des membres de l'exécutif.

Merci à l'avance de votre générosité.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une période estivale des plus agréables.

**Michaël Tremblay**  
VICE –PRÉSIDENT CATÉGORIE 2 OUEST

# ÉLECTION ET VOTE POUR LES ASSURANCES LONGUE DURÉE

COMMENT VOTER ?

## HORAIRE POUR SECTEUR OUEST

IL Y AURA UN BUREAU DE VOTATION  
À L'HÔPITAL DE BAIE SAINT-PAUL

DE 7:00 À 16 :45

DE PLUS IL Y AURA UN PÔLE FLOTTANT QUI CE DÉPLACERA DANS LES RÉSIDENCES ET LES C.A.J

RÉSIDENCE GEORGE -ÉDOUARD TREMBLAY	7H00
RÉSIDENCES ET ATELIER ST-PLACIDE	7H45
BFCO	8H45
CLSC	9H00
CHPD	10H00
RÉSIDENCE, MONT ET PLAINES	11H00
C.A.J, RESS,SOCIO ST-URBAIN	11H15
RÉSIDENCE ET C.A.J ST-HILARION	11H45
RÉSIDENCE GEORGE ÉDOUARD TREMBLAY	14h00
RÉSIDENCES ET ATELIER ST-PLACIDE	14H45
RÉSIDENCE MONT ET PLAINE ST-URBAIN	15H30
RÉSIDENCE ST-HILARION	16H00

## HORAIRE POUR LE SECTEUR DE L'EST

IL Y AURA UN BUREAU DE VOTATION  
À L'ACCEUIL BELLERIVE

DE 8H00 À 11H00

ET

HOPITAL DE LA MALBAIE

DE 12: 30 À 15H45

DE PLUS IL Y AURA UN PÔLE FLOTTANT QUI CE DÉPLACERA DANS LES RÉSIDENCES ET LES C.A.J

ST-SIMÉON	7H45 À 8H15
CLERMONT	9H00 À 10H15
RÉSIDENCE ST-AIMÉ DES LACS	10H45 À 11H00
C.A.J N.D.DES MONTS	11H15 À 11H30
RESS.SOCIAUX COMMUNAUTAIRE EST	13H30 À 14H00
CLSC	14H30 À 15H15

**MICHAEL TREMBLAY**  
**CATÉGORIE 2 OUEST**

